

Votre Assurance

Responsabilité civile
professionnelle 2ème ligne



ATTESTATION

COURTIER

SAPA
125 RUE DE LA FAISANDERIE
CS 31666 - 75773 PARIS CEDEX 16
ORIAS 07 000 011 - www.orias.fr
SAS au capital de 40.000 €
SIRET N° 328 286 257 00030 RCS PARIS

Vos références :

Contrat n° : **10913567404/56042**

Portefeuille : 0201087884

M. Sylvain RIVET, Directeur Général de S.A.P.A., par délégation de AXA FRANCE I.A.R.D, atteste que :

SARL TRANSMER ASSURANCES
62 AVENUE CAMUS
44000 NANTES

a souscrit une police d'assurance le garantissant, dans la limite de ses dispositions générales, et conditions particulières, contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile Professionnelle pouvant lui incomber en raison des dommages immatériels causés aux tiers du fait de ses activités professionnelles :

- **Intermédiaire d'Assurance**

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère :

La garantie de l'Assureur s'exerce à concurrence de **11.289.000 € par sinistre et par année d'Assurance pour l'ensemble de ces activités** après épuisement de la garantie souscrite auprès de **CGPA** par le contrat de première ligne **RCP56042**.

La présente attestation est valable pour la période du **01/01/2023** au **29/02/2024**, sous réserve du règlement de la cotisation et des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à Paris le : 23/01/2023
Pour servir et valoir ce que de droit.

Pour l'Assureur,
S.A.P.A, par délégation de signature :

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex - 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance